



# L'évaluation qualité HAS : bilan à chaud !

---



*Ça y est ! l'évaluation vient juste de se terminer, les dernières mains viennent d'être serrées et les évaluatrices sont reparties en Vendée ... L'occasion pour nous de faire un premier retour sur ce temps important de la vie de l'EHPAD.*

Durant 4 jours, cette dernière semaine de juin, Lucie Bluteau et Sylvaine Coirier Allard (fondatrices et expertes du cabinet Céphée) ont évalué la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents en :



- Visitant les Résidences
- Rencontrant et s'entretenant avec des résidents, des proches, des professionnels de tous les métiers présents au sein des résidences
- Consultant divers documents et logiciels utilisés au sein des Résidences

Nous tenons ici à remercier :

- ✓ L'ensemble des résidents, proches (membres du CVS) et professionnels qui se sont impliqués en amont et durant ces 4 jours pour que cette évaluation se passe au mieux !
- ✓ Les deux évaluatrices qui, par leur posture, écoute, sourire et bienveillance ont fait de ce moment qui peut être « stressant » pour certains un bon moment, agréable !

En fin d'après-midi, ce vendredi 28 juin 2024, les évaluatrices nous ont fait un premier retour « à chaud ».

En voici les principales conclusions (point forts et point à améliorer).

.... Suspense....

**TSVP !!**





Globalement, l'évaluation est très positive. De nombreux points forts sont soulignés comme :

- La prévention des chutes
- La prévention des risques professionnels
- Le circuit du médicament
- La réalisation et le suivi des projets d'accompagnements personnalisés des résidents (PAP)

- La bonne coordination entre services
- Le respect des droits et liberté des résidents

Ces points forts reflètent une démarche qualité bien impulsée au sein des équipes.

Certains points nécessitent encore de la vigilance et de l'amélioration. Ainsi les évaluatrices nous invitent à :

- Etre vigilant sur les bonnes pratiques visant au respect du lieu de vie de chacun
- Développer le dépistage et l'évaluation de la douleur
- Développer les animations le week-end
- A mieux partager avec l'ensemble des agents l'analyse et le traitement des plaintes et réclamations
- Poursuivre le travail engagé concernant l'élaboration du plan bleu

### **ET APRES ?**

Les évaluatrices ont désormais un mois pour rédiger un rapport officiel qui sera ensuite à communiquer à l'ARS avant le 30 septembre 2024. Nos points forts et les points à améliorer face aux enjeux pour l'avenir, y seront détaillés et documentés à l'appui des éléments recueillis dans la semaine.

Sur les points à améliorer, nous veillerons à co-construire des plans d'actions annuels, pluriannuels aptes à y répondre. Il nous faudra alors continuer de retrousser nos manches pour que, d'ici 2029, année de la prochaine évaluation qualité, nous ayons collectivement progressé.

C'est ainsi que la démarche d'amélioration continue de la qualité que nous souhaitons porter aux Résidences du Thouet doit se poursuivre au service de l'accompagnement de nos résidents et usagers !

Merci encore pour votre implication à toutes et tous :

**BRAVO pour les résultats obtenus et tout le travail accompli !**

Très bel été, à toutes et tous !

Cécile Géraud  
Qualiticienne

Lydie Vivien  
Directrice